



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Le Tour de Romandie à La Neuveville : soyez de la course !

Après 2012 et 2015, notre cité accueillera à nouveau le Tour de Romandie, dont la 74^e édition se déroulera du 27 avril au 2 mai 2021. Le départ de la 3^e étape de cette année aura lieu le jeudi 29 avril depuis La Neuveville.

C'est une fierté pour la Commune de contribuer à l'organisation de cet événement sportif majeur. Au-delà du départ donné aux abords de la vieille ville, le Tour passera une seconde fois dans les rues neuvevilloises, ceci quelques minutes plus tard après avoir fait le tour du Jolimont. L'étape conduira ensuite le peloton composé d'une vingtaine d'équipes jusqu'à Saint-Imier.

Le Tour de Romandie est un événement cycliste de grande importance bénéficiant d'une audience suisse et internationale. Il offre un spectacle sportif fascinant. Il s'agit d'une réelle opportunité de mettre La Neuveville et sa qualité de vie sur le devant de la scène régionale, nationale et internationale.

Nous souhaitons tout naturellement vous joindre au succès de cette manifestation en vous invitant à vous associer à l'organisation locale en qualité d'entreprise partenaire. Une des possibilités offertes est de mettre en avant le logo et le nom de votre entreprise sur le véhicule publicitaire du Tour. Celui-ci sillonnera non seulement la Romandie pendant les 6 jours de course, mais également les routes de la région pendant toute la saison.

D'autre part, votre entreprise profitera d'une visibilité sur les gilets des "Covid Angels de La Neuveville". Ces personnes s'assureront du bon déroulement des mesures sanitaires durant cet événement. Enfin, les réseaux sociaux partageront votre marque de soutien.

Par ce biais, vous aurez le privilège de jouir d'une grande visibilité tout en soutenant le comité d'organisation, votre Commune et cette manifestation. Contactez-nous à tdr@neuveville.ch pour plus de précisions.

Ensemble, faisons rayonner notre cité et votre entreprise loin à la ronde !

A titre privé, si vous souhaitez également apporter votre soutien à la manifestation vous pouvez le faire via un don en faveur de la Caisse municipale de La Neuveville avec motif de versement "Sponsoring TDR 2021", sur CCP 25-1173-5 IBAN CH32 0900 0000 2500 1173 5.

Votre comité d'organisation neuvevillois :

Catherine Frioud Auchlin, présidente
Olivieri Andrea, vice-président et animation
Carbone Vladimir, secrétaire
Ducrot-Geinoz Virginie, presse
Evard Claude, sécurité
Biasca René, logistique/constructions
Louis Hubert, parcours écoles
Louis Aurèle, département des loisirs
Cochet Matthieu, sponsoring
Bozic Milo, sponsoring
Richard Serge, véhicule publicitaire du Tour

CORONAVIRUS

Communiqué du Conseil municipal suite aux décisions du Conseil fédéral du 19 mars 2021

Chères Neuvevilloises, Chers Neuvevillois,

Les décisions du Conseil fédéral du 19 mars dernier restent dans la ligne déjà adoptée précédemment par le gouvernement fédéral, notamment au niveau du télétravail. **Le Conseil municipal a ainsi décidé de maintenir la fermeture de l'administration au public jusqu'à nouvel avis, mais au moins jusqu'au 14 avril 2021.** Cette mesure vise à limiter la propagation du coronavirus et à protéger les utilisateurs des services communaux de même que les employés eux-mêmes. Nous espérons que la situation continuera à évoluer favorablement et que nous serons en mesure de rouvrir notre administration au public à la prochaine étape du déconfinement.

Toute l'administration reste à votre service et l'Exécutif communal saisit ce communiqué pour remercier les collaborateurs/trices pour leur dévouement. Comme jusqu'à présent, **tous les services seront atteignables par téléphone, courriel ou courrier postal.** Dans tous les cas, le service concerné prendra contact avec vous le plus rapidement possible. Si la situation l'exige, une rencontre pourra être organisée dans les limites de ce qui est autorisé par la législation particulière.

En tout temps, vous pouvez vous adresser par courriel aux adresses électroniques que vous trouverez sur notre site Internet (<http://www.laneuveville.ch/fr/admin/servicescommunaux/>).

Vos correspondants sont à votre disposition par téléphone selon les horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	08h30-11h30	13h45-16h15
Mardi	08h30-11h30	
Mercredi	08h30-11h30	13h45-16h15
Jeudi	08h30-11h30	13h45-17h45
Vendredi	08h30-11h30	13h45-16h15

et aux numéros ci-dessous :

- Contrôle des habitants, impôts, police administrative, chancellerie : 032 / 752 10 00
- Service des finances, facturation : 032 / 752 10 10
- Service social régional : 032 / 752 10 20
- Agence AVS, AI, caisse de compensation : 032 / 752 10 40
- Gestion du territoire, urbanisme, permis de construire : 032 / 752 10 80
- Service de l'équipement, électricité : 032 / 752 10 84

Le Conseil municipal et l'administration communale vous remercient de continuer à respecter les mesures de l'OFSP qui permettront à toutes et tous d'améliorer la situation. Prenez bien soin de vous !

Votre Conseil municipal
Votre administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

LES INFOS DU MUNICIPAL 26 mars 2021

ZONE DE DETENTE DE ST-JOUX

Le permis de construire concernant les travaux de confortation de la berge à St-Joux est en cours de traitement à la Préfecture de Bienne. Lors de la publication du projet, une opposition a été formulée. Au vu de la nature et de la complexité de certains travaux encore à exécuter pour la remise en état du talus et du chemin piétonnier, le service de la gestion du territoire a convenu de faire intervenir une entreprise de paysagisme. Il est bon de souligner que ces travaux sont complètement indépendants et n'interfèrent pas avec ceux qui seront réalisés en bordure du lac (mise en place de palplanches). Il y a une volonté de la part du service de la gestion du territoire d'effectuer les travaux qui sont déjà faisables. Le projet est tout de même poursuivi malgré l'opposition d'un citoyen. La Commune espère réaliser l'assainissement cette année si l'opposition est levée.

CONSEIL MUNICIPAL

Ancien district de La Neuveville



SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ÉCOLE DES PRÉS-DE-CORTÉBERT

Assemblée des délégué(e)s

mercredi 28 avril 2021 à 20h00*
à la salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 2020
2. Comptes 2020
3. Prendre connaissance du décompte final de la rénovation de l'école
4. Prendre connaissance du décompte final du remplacement du mobilier scolaire
5. Divers

Le président, Ueli Ledermann

*sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires



Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !
IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7



LE CONSEIL GENERAL

est convoqué en séance ordinaire au Centre des Deux Thielles Le Landeron
mercredi 31 mars 2021 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2021
3. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 355'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station MT/BT au Chemin des Prés-Guëtins 22 pour l'alimentation du quartier : arrêté du Conseil général (J. Wenger)
4. Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel (2021-2024) de CHF 456'000.- TTC pour le changement de l'éclairage public de La Neuveville en LED : arrêté du Conseil général (J. Wenger)
5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 120'000.- TTC pour l'achat de nouvelles décorations de Noël pour la Commune de La Neuveville : décision (J. Wenger)
6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'000.- TTC pour l'achat de 3 bornes Smotion : décision (J. Wenger)
7. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour l'assainissement partiel du réseau basse tension à St-Joux et au chemin des Rives : décision (J. Wenger)
8. Crédit d'engagement de CHF 230'000.- TTC pour la réalisation d'un centre médical à La Neuveville Décompte final : information (A. Kurth)
9. Révision partielle du règlement de l'école à journée continue du Signol'air : arrêté du Conseil général (L. Glatz)
10. Nomination de l'organe de vérification des comptes pour la période 2021-2024 : décision (A. Kurth)
11. Rapport CM en réponse à la motion PSN (D. Bloch) « Paiement d'une partie des jetons de présence des élus au Conseil général, des commissions et des membres du Conseil municipal en bons "Ouh !" (A. Kurth)
12. Interventions parlementaires et développements
13. Questions simples et traitement
14. Communications

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES

**MA FILLE
NE QUITTE
PLUS SON
ÉCRAN !**

Nous sommes là pour
vous aider !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE



Nouvelles de l'administration

Subvention pour l'étude d'un nouveau bâtiment destiné à la Fondation Centre ASI Bienne

Le gouvernement cantonal bernois a alloué une subvention de 744'000 francs pour l'étude d'un nouveau bâtiment destiné à la Fondation Centre ASI Bienne. Celle-ci propose 66 places de travail protégées en structure de jour pour quelque 80 adultes présentant un handicap mental, psychique ou physique ou un polyhandicap. La construction en projet permettra de rassembler sous un même toit les activités actuellement réparties sur quatre sites.

Crédit en faveur du dépôt extérieur des Archives de l'État à Köniz Liebefeld

Le Conseil-exécutif a approuvé le crédit en faveur d'un nouveau dépôt extérieur des Archives de l'État. Des aménagements locatifs seront financés par une dépense unique de 865'000 francs. En outre, les loyers annuels de 148'000 francs sont approuvés pour dix ans, la durée du contrat de bail. Ce deuxième dépôt extérieur sera situé au 160 de la Schwarzenburgstrasse, à Köniz Liebefeld. La mission des Archives de l'État est de conserver durablement les documents de l'administration cantonale qui doivent l'être et de les gérer de façon à pouvoir les mettre à disposition facilement en cas de besoin. Malgré un tri strict et le fait que seul 5% à 10% de tous les documents établis sont classifiés comme

présentant une valeur archivistique, les Archives de l'État reçoivent chaque année quelque 1000 mètres linéaires de dossiers. Le nouveau site devrait couvrir les besoins de stockage jusqu'à ce que l'archivage soit intégralement numérique.

Départ du commandant de la Police cantonale

Le gouvernement cantonal bernois a pris acte du départ de Stefan Blättler au 31 décembre 2021. Celui-ci a occupé le poste de commandant de la Police cantonale pendant une quinzaine d'années. Le gouvernement le remercie des services rendus et forme ses meilleurs vœux pour son avenir.

Rapport de controlling 2017-2020 sur la stratégie économique 2025

Le Conseil-exécutif a approuvé le rapport de controlling 2017-2020 sur la stratégie économique 2025. Le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre. En juin 2011, il avait défini dans celle-ci les lignes directrices de sa politique économique à long terme. Appelée à déployer ses effets sur une période de 15 ans, la stratégie économique 2025 vise à modifier les facteurs ne pouvant être influencés qu'à long terme. Son controlling est du ressort de la Commission de gestion. Le présent rapport porte sur la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs contenus

dans les trains de mesures 2012, 2016 et 2018.

Vaccination : 20'000 rendez-vous supplémentaires pour les groupes cibles A et B

Suite à une nouvelle livraison de vaccins de Moderna, le canton de Berne a ouvert aujourd'hui 20'000 rendez-vous supplémentaires. Cela signifie que 10'000 personnes peuvent s'inscrire pour une première et une seconde injection.

Les personnes du groupe cible A (75 ans ou plus) et celles du groupe cible B (malades chroniques à haut risque, sans limite d'âge) sont admises à la vaccination. Les personnes du groupe cible B doivent présenter obligatoirement une attestation médicale.

Toutes les informations concernant la vaccination et l'inscription sont sur www.be.ch/vaccination-corona

**Parler pour
moins souffrir**

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

		Mars	
Samedi	27	8.00 h - 12.00 h	
Lundi	29	8.00 h - 12.00 h	
		Avril	
Samedi	10	8.00 h - 12.00 h	
Lundi	12	8.00 h - 12.00 h	

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

27 mars 2021

A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 8.00 h à 12.00 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE



RALLYE DE PRINTEMPS



Un rallye de 5 postes est proposé pour la population du plateau et des alentours durant les vacances de Pâques (du vendredi 2 avril au dimanche 18 avril 2021). En famille ou entre amis venez vous balader dans le village de Nods et découvrir les questions du rallye. Le plan, les questions et les bulletins de réponses se trouveront dans la boîte à livres de Nods. Celle-ci est située sous la maison de commune, à la déchetterie de Nods.

Les bulletins réponses seront à déposer dans la boîte à lettre de la commune. Les gagnants seront tirés au sort et contactés à partir du 1^{er} mai, (un gagnant dans la catégorie enfants et un gagnant dans la catégorie adultes).

Attention, les participants doivent se munir d'un crayon ou d'un stylo pour écrire les réponses. Nous espérons que chaque participant prendra du plaisir dans cette activité.

*Le comité de la SDN
vous souhaite de belles fêtes de Pâques*

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Commune mixte de Nods

INCINÉRATION DES DÉCHETS EN PLEIN AIR

La loi sur la protection de l'environnement stipule qu'il est interdit d'incinérer les déchets ailleurs que dans une installation, à l'exception des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins si leur incinération n'entraîne pas d'immissions excessives.

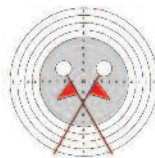
Dans la pratique, cela signifie que seuls des **déchets naturels secs** provenant des forêts, des champs et des jardins peuvent être brûlés, **pour autant que le feu ne dégage que peu de fumée.**

Le dégagement de fumée ne devrait pas durer plus de 10 minutes. Cette durée correspond au laps de temps nécessaire jusqu'à ce que le feu se transforme en brasier. Lorsque le feu est vif, la combustion de la matière est totale et le dégagement de fumée n'est presque plus perceptible.

L'élimination des emballages ou autres déchets de ce type est proscrite.

Les contrevenants peuvent être dénoncés.

CONSEIL COMMUNAL



ASSOCIATION DU STAND DE TIR LA NEUVEVILLE - NODS - ENGES PROGRAMME DES TIRS AU STAND DE TIR DE NODS EN 2021

PROGRAMME DES TIRS AU STAND DE NODS EN 2021

Tirs d'entraînement et tirs préalables : Chaque jeudi, de 18h à 20h30 dès le 25 mars jusqu'au 28 octobre.
Chaque samedi, de 13h30 à 16h30 dès le 27 mars jusqu'au 30 octobre.

Tirs obligatoires :
Samedi 29 mai de 15h à 17h
Jeudi 17 juin de 18h à 20h
Samedi 28 août de 9h30 à 11h30

Tir Botteron : Samedi 12 juin de 16h à 19h

Tir Aubert : Samedi 11 septembre de 15h à 19h

Tir aux saucisses :
Vendredi 8 octobre de 13h à 17h
Samedi 9 octobre de 9 h à 17 h

Tir de clôture (populaire) : Dimanche 24 octobre de 9h à 12h

Autres concours de tir : Dans les tranches horaires réservées des jeudis et samedis.

Pendant les heures de tir et par mesures de sécurité, les accès, les chemins et les sentiers sont interdits au public, donc signalés et barrés. Les usagers de ces derniers sont donc priés de se conformer à la signalisation. L'Association du Stand de Tir La Neuveville-Nods-Enges décline toute responsabilité en cas d'événements particuliers. Cette même Association est responsable du respect des règles de sécurité et de l'application des horaires de tir par les utilisateurs du stand.

Dispositions concernant le tir hors du service :

Une attention toute particulière doit être portée sur le contrôle des armes en entrant au stand et après les tirs. **Les militaires astreints au tir obligatoire doivent être munis d'une pièce d'identité.** Ils doivent effectuer leur programme obligatoire avec leur arme personnelle. Un contrôle doit être tenu quant à la munition remise, utilisée et rendue.

Association du Stand de Tir Nods-La Neuveville-Enges



ligue contre le cancer

Le cancer se fiche de savoir qui tu es. Mais nous, non.

C'est pourquoi nous aidons les personnes atteintes et leurs proches à vivre avec le cancer: nous les informons, soutenons et accompagnons.

à l'ère du cancer et de la vie.

En savoir plus: liguecancer.ch



Projet d'Aide aux Montagnards n° 7498:
nouvel approvisionnement autonome en énergie.

Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Agid Svizzer per la Muntogna

CP 80-32443-2



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant, horaire temporairement réduit en raison de la crise sanitaire actuelle et la mise en télétravail d'une partie du personnel communal :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudiedesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudiedesse.ch

En 2021, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	02.04.2021		Vendredi Saint
Lundi	05.04.2021		Pâques
Jeudi-			
Vendredi	13.05.2021	14.05.2021	Ascension
Lundi	24.05.2021		Pentecôte
	19.07.2021	30.07.2021	Vacances estivales
	27.12.2021	31.12.2021	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



Stationnements du 2^{ème} trimestre 2021

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie, entre 14h30 et 15h30

10 avril, 24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin, 19 juin

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION A PÂQUES

En raison des fêtes de Pâques, l'administration ne répondra pas au téléphone le **vendredi 2 avril** et le **lundi 5 avril 2021**. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message au 079 444 78 87.

L'administration communale

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE DIESSE À PÂQUES

En raison des fêtes de Pâques, la déchetterie de Diesse sera fermée le **lundi 5 avril 2021**.

L'administration communale

Avis de construction

Requérante : Vaucher J. Construction, La Reposière 18, 2516 Lamboing.

Emplacement : parcelle no 2163, au lieu-dit : "La Ravoye 17 et 17a", Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : construction de deux villas individuelles avec terrasses couvertes, mise en place de deux couverts à véhicules et création d'un chemin d'accès.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dégagements : art. 80 LR et 25 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 avril 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 mars 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



ASSEMBLÉE ORDINAIRE Commune bourgeoise Prêles

Dimanche 18 avril 2021 à 10h00
Salle communale - Lamboing

ORDRE DU JOUR :

1. Camping Prêles SA
 - 1.1 Comptes 2020 pour information
2. AG Bourgeoise
 - 2.1 Procès-verbal dernière assemblée
 - 2.2 Comptes 2020
 - 2.3. Approbation d'un crédit pour la réfection de l'infrastructure du camping actuel
 - 2.4. Informations du Conseil
 - 2.5. Divers et imprévus

En raison de la crise pandémique actuelle, notre conseil a adopté un certain nombre de mesures de protection, à savoir :

- Port du masque obligatoire
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- pour la désinfection des mains
- Garantie d'une distanciation physique des ayants-droits
- Procédé relevé identité et coordonnées
- complètes de chaque ayant-droit présent

Afin de fluidifier l'enregistrement des ayants-droits, nous les prions de se présenter dès 09h30 à la salle communale de Lamboing.

La participation de personnes vulnérables à l'Assemblée relève de la décision individuelle et est soumise à la responsabilité personnelle de chacun.

Les personnes malades, vivant avec une personne malade ou ayant eu un contact étroit avec elle, sont invitées à rester à la maison, les recommandations de l'OFSP relatives à l'isolement et à la quarantaine s'appliquant en l'occurrence.

Merci à tous



«Souvent, mes douleurs sont insupportables»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques



Projet d'Aide aux Montagnards n° 5467: une nouvelle étable pour l'hiver.

CP 80-32443-2, www.berghilfe.ch

Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Ajuto Svizzera alle Montagne
Ajuto Svizzera per la Montagna



Un pas important pour les familles

Le Conseil-exécutif salue la décision du Conseil fédéral de porter de 5 à 10 le nombre maximal de personnes pouvant se réunir en famille ou entre amis à l'intérieur. Quand bien même il aurait souhaité des assouplissements plus étendus, le gouvernement bernois comprend que l'instabilité de la situation épidémiologique oblige à patienter dans les autres domaines.

Le canton de Berne avait apporté son soutien de principe au projet de nouvel allègement du dispositif anti-coronavirus mis en consultation par le Conseil fédéral. Le gouvernement estimait en effet que les assouplissements prudents proposés pouvaient être tentés compte tenu de l'augmentation de la couverture vaccinale des personnes vulnérables.

Le Conseil-exécutif a examiné collégialement les décisions annoncées aujourd'hui. Il comprend que la récente évolution de la pandémie de coronavirus ait conduit le Conseil fédéral à décider d'attendre quatre semaines au moins avant d'engager de nouveaux assouplissements. Il en découle que l'ordonnance COVID-19 du canton de Berne reste en vigueur dans sa teneur actuelle.

Des signes d'espoir pour Pâques

La décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral de porter à 10 le nombre maximal de personnes pouvant se réunir en famille ou entre amis à l'intérieur revêt de l'importance aux yeux du Conseil-exécutif. C'est un signe important pour la population suisse à l'approche de Pâques, alors que les températures restent froides.

Le gouvernement bernois est bien conscient que les secteurs d'activité directement impactés par les restrictions anti-coronavirus appelaient de leurs vœux une ouverture prochaine. Le canton de Berne continuera de traiter dans les meilleurs délais les demandes des entreprises qui ont droit à une aide pour cas de rigueur.

Marché d'apprentissage stable, nouveaux formats numériques pour le choix professionnel

La pandémie de coronavirus affecte la formation professionnelle sur plusieurs plans. Les entreprises formatrices, les organisations du monde du travail et le canton de Berne font tout leur possible pour que les jeunes réussissent leur entrée dans la vie active malgré le contexte difficile. Leurs efforts sont jusqu'ici couronnés de succès.

Le marché des places d'apprentissage reste stable malgré les conséquences de la pandémie de coronavirus. En tout, 28'000 contrats avaient été signés fin février dans l'ensemble du pays pour un début d'apprentissage en 2021, un nombre comparable à celui des années précédentes. Dans le canton de Berne aussi, les chiffres sont en phase avec la moyenne des cinq dernières années (4660 nouveaux contrats signés à fin février). Le nombre de places d'apprentissage proposées a même été supérieur à celui des années précédentes. A ce stade, on ne constate pas de différences significatives entre les deux régions linguistiques du canton, mais d'importants écarts apparaissent selon les secteurs d'activité.

Des formats numériques pour découvrir un métier

Les mesures de lutte contre la pandémie sont néanmoins un obstacle à la découverte d'un métier. Souvent, les réunions d'information et les journées de stage de découverte ne peuvent pas être organisées en présentiel. Cependant, des formats numériques offrent une solution de rechange appréciable. On peut citer BAM (Salon bernois de la formation, du 24 au 26 mars), l'application de visite virtuelle du Salon interjurassien de la formation, SwissSkills connect (120 champion-ne-s des métiers racontent leur quotidien) ou les offres virtuelles de l'orientation professionnelle.

Les écoles professionnelles développent en parallèle leur projet Rent-a-Stift. Les apprenti-e-s se rendent dans les classes de l'école obligatoire et racontent aux élèves leurs propres expériences de recherche dans le cadre de l'enseignement de préparation au choix professionnel. Cette offre permet aux jeunes de se faire une idée plus précise du monde du travail.

Des places encore libres pour 2021

La recherche d'une place d'apprentissage et la procédure de sélection sont moins fortement touchées par la pandémie. Pour l'une comme pour l'autre, la voie du numérique tend cependant à s'imposer. Les rencontres entre apprenti-e-s et employeurs et de nombreux entretiens d'embauche ont lieu en ligne. Dans les secteurs d'activité qui ont souffert du confinement, la procédure de sélection est partiellement retardée, mais cela n'empêche pas les stages professionnels.

Il reste des places d'apprentissage libres pour 2021. Il vaut donc la peine pour les jeunes de poursuivre leur recherche. Les centres d'orientation professionnelle ont étoffé leurs offres afin de rassurer les jeunes et leurs parents, qui peuvent les solliciter gratuitement, notamment par téléphone.

Une expérience professionnelle malgré le confinement

Le coronavirus affecte surtout les apprenti-e-s des secteurs d'activité paralysés par le confinement. Les entreprises fermées ne peuvent pas assurer la formation pratique, ou pas autant qu'elles le souhaiteraient. En outre, il est parfois difficile de suivre comme il se doit les apprenti-e-s qui travaillent à domicile, une situation particulièrement compliquée pour celles et ceux qui sont sur le point de se soumettre à la procédure de qualification.

Les organisations du monde du travail, la Confédération et les cantons ont donc lancé des formules de substitution. Dans l'hôtellerie-restauration, par exemple, trois établissements du canton de Berne travaillent depuis janvier sans accueillir de public : les apprenti-e-s cuisinent et servent d'autres apprenti-e-s, sous la conduite de formatrices et de formateurs professionnels. Un autre exemple : dans l'événementiel, des concerts sont diffusés sur Internet ; les apprenti-e-s s'occupent de la lumière, du son et de la retransmission.

Les écoles professionnelles ne sont pas en reste. Le Centre de formation d'Interlaken et celui de l'Emme ainsi que l'École professionnelle artisanale et industrielle de Berne proposent des journées supplémentaires d'enseignement pratique aux jeunes de la restauration. De son côté, l'École d'Arts Visuels Berne et Bienne donne la possibilité aux technologues en impression de se préparer à la procédure de qualification grâce à un stage pratique en entreprise.

Pas de concession sur la procédure de qualification. Les jeunes qui terminent leur apprentissage pendant la pandémie justifieront d'une formation complète. Les procédures de qualification (examens finaux) auront lieu aussi en 2021, sans concession. Les modalités d'examen pourraient cependant être différentes, comme en 2020, selon l'évolution de la situation épidémiologique.

Et après l'apprentissage ?

Les jeunes qui terminent leur apprentissage pourraient rencontrer davantage de difficultés à trouver un poste de travail dans certains secteurs d'activité. C'est pourquoi les centres d'orientation professionnelle (OP) proposent, en collaboration avec les offices régionaux de placement et les écoles professionnelles, des webinaires de préparation à l'entrée dans la vie active. Par ailleurs, les OP ont créé l'offre SOS-Corona - conseil en gestion de carrière, qui s'adresse aux jeunes professionnel-le-s qui ont besoin de conseils gratuits. Les entreprises formatrices sont appelées à proposer des solutions flexibles aux personnes qui arrivent sur le marché du travail.

Fermeture du centre de dépistage de Belp à fin mars

Le centre de dépistage de Belp fermera le 28 mars prochain. En effet, la demande de tests antigéniques a diminué depuis l'apparition des tests PCR par prélèvement salivaire. Le centre cantonal de dépistage installé dans l'enceinte de BernExpo, au Wankdorf, propose exclusivement les tests PCR par prélèvement salivaire depuis début mars. En règle générale, le résultat du test est disponible dans la journée. La Direction de la santé fait en sorte d'y maintenir des capacités de dépistage suffisantes. En outre, des tests rapides peuvent toujours être effectués dans les pharmacies, où les personnes ne présentant pas de symptômes ont du reste la possibilité de se faire dépister gratuitement depuis le 15 mars.

Selon la Direction de la santé, la demande de tests décentralisés devrait augmenter, notamment pour dépister les personnes asymptomatiques dans les entreprises et dans les écoles. Par ailleurs, le dépistage est souvent effectué sur les sites où un foyer est découvert. Il pourra bientôt se faire dans les ménages, l'Office fédéral de la santé publique ayant annoncé l'introduction de tests antigéniques par prélèvement salivaire. Les tests dans les pharmacies, les cabinets médicaux, les hôpitaux ou les centres ad hoc devraient se poursuivre avant tout pour les personnes symptomatiques. Il y aura toujours des capacités suffisantes pour répondre à cette demande dans le canton de Berne.



